

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n° 121 - 2020

L'an deux mil VINGT, le HUIT du mois d'OCTOBRE, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué en date du 1^{er} Octobre 2020, s'est réuni en session ordinaire à Chastreix sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mesdames TARTIERE Catherine, DECHAMBRE Brigitte, Messieurs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Monsieur CARDENOUX Didier
Espinchal	Monsieur CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Messieurs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Madame MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mesdames MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Messieurs DUBOURG Sébastien
Le Vernet Ste Marguerite	Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	Monsieur PEYRARD Nicolas
Murol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Monsieur PERRON Roland
Saint Nectaire	Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière	Monsieur GORY François
Valbeleix	Madame LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BABUT

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 34 Votants : 34

Absents/Excusés : Messieurs Jean-François CASSIER et Patrice DECARRE

Délégués suppléants assistant au conseil : Michel BOISSARD, Bernard BOUYON, Alain CHAUVET, Philippe VALLON

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

OBJET : Convention CISCA – Pré-programme Résilience et Manifestation d'intérêt

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY a été contactée par le CISCA (Centre de Recherche et de Développement en Innovations Sociales Clermont-Auvergne) qui accompagne les organisations et les collectivités dans leur processus de transformation. Plus précisément, il propose un programme d'accompagnement de trois ans en direction des collectivités afin de favoriser la résilience des territoires. Toutefois, en amont de cet ambitieux programme, il propose un pré-programme de neuf mois pour le territoire du Sancy, accompagné par deux chercheurs et un jeune étudiant afin d'effectuer un premier diagnostic du territoire, mettre en place des démarches de travail répondant aux besoins de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY et surtout produire de l'interconnaissance entre les équipes de l'intercommunalité et le CISCA.

Monsieur le Président donne lecture du projet de convention à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ❖ APPROUVE le contenu de la convention à intervenir avec le Centre de Recherche et de Développement en Innovations Sociales Clermont-Auvergne telle que présentée et annexée à la présente délibération ;
- ❖ MANDATE son Président pour en assurer la bonne exécution.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

